

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS VOTRE RÉGION ?

COMPRENDRE POUR DÉCIDER



Conscients que la crise qui caractérise la période actuelle traduit davantage une lente métamorphose plutôt qu'une secousse conjoncturelle, les élus, les acteurs économiques et les consommateurs doivent répondre à la nécessaire relocalisation de l'activité économique et au maintien de l'emploi tout en garantissant un cadre de vie préservé et des services accessibles.

Au-delà des intentions d'un développement cohérent et plus soutenable, comment porter un projet de territoire mobilisateur pour le plus grand nombre, pragmatique et efficace ?

En tant qu'élus locaux, vous agissez tous les jours pour servir le développement économique de votre territoire, encourager l'innovation, identifier et soutenir les « pépites » émergentes ou les « locomotives » de l'économie régionale et ainsi améliorer l'attractivité de votre territoire. Cependant, vous continuez de vous interroger sur la meilleure façon d'agir, d'anticiper.

Vous avez à votre disposition de nombreux outils de planification et de programmation, mais comment y voir clair parmi tous les dispositifs de soutien au développement économique, de financement de projets ? Sont-ils efficaces, quels coûts pour quelles retombées ?

Renchérissement de l'énergie, déséquilibre de la balance commerciale, perte de compétitivité des entreprises et marché de l'emploi en berne, comment ne pas subir et garder la main ?

La Conférence Environnementale de septembre 2013 a souligné l'intérêt de conduire des stratégies régionales d'économie circulaire. Après un an de travail collégial, piloté par l'ADEME en partenariat étroit avec l'Association des Régions de France, un guide méthodologique est désormais à la disposition de toutes les Régions de métropole et d'outre-mer.

En partenariat avec :



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE ■



La Conférence Environnementale de septembre 2013¹ a souligné l'intérêt de conduire des **stratégies régionales d'économie circulaire**. Après un an de travail collégial, piloté par l'ADEME² en partenariat avec l'Association des Régions de France, un guide méthodologique est désormais à la disposition de toutes les Régions de métropole et d'outre-mer. Découvrez pourquoi et comment ce guide a été conçu.

■ **L'économie circulaire au service des territoires !**

L'économie circulaire constitue **une formidable opportunité d'économies, de création d'activités et d'emplois**. Aujourd'hui, certaines des plus grandes entreprises françaises en font le support de leur croissance³, faisant évoluer leur modèle économique. De nombreuses PME, startups et structures de l'ESS⁴ se créent pour offrir services et idées nouvelles.

Nos modes de production et de consommation sont aujourd'hui basés sur l'exploitation de ressources limitées et de plus en plus chères. En réduisant cette dépendance, l'économie circulaire est un moyen pour votre territoire d'améliorer sa résilience, c'est-à-dire d'anticiper les mutations en cours plutôt que de les subir. Elle apparaît comme un modèle **opérationnel et mobilisateur** de développement durable.

■ **L'économie circulaire : une autre façon de produire et consommer**

La prise de conscience des impacts avérés du développement économique de ces 150 dernières années a conduit à la nécessité de prendre en considération les impacts planétaires de la production et de la consommation. La compétition pour la maîtrise des ressources se traduit par la détérioration des conditions d'accès tant au niveau sociétal, social qu'environnemental. De plus, la recherche de la production à bas coût entraîne une dégradation sociale et environnementale des pays à fort taux de main d'œuvre. La consommation croissante de produits conduit à des déséquilibres majeurs qu'ils soient environnementaux (perte de la biodiversité, changement climatique) ou sociaux (chômage).

Malgré une prise de conscience certaine et l'arrivée de politiques d'économies d'énergie et de développement durable, l'extraction de ressources (matériaux de construction, métaux et combustibles fossiles) a doublé à l'échelle mondiale depuis 1980.

Devant ces constats, le principe d'économie circulaire a pris une place croissante au cours des 10 dernières années. Ce nouveau modèle économique, basé sur une utilisation efficace des ressources et sur la notion de boucles, se veut partenarial et collaboratif.

L'économie circulaire s'oppose au modèle classique d'économie linéaire (extraire-produire-consommer-jeter)⁵. Elle doit permettre de réduire l'extraction des ressources en valeur absolue, quels que soient les niveaux de croissance économique et démographique. **Il s'agit de faire mieux avec moins.**

En aucun cas l'économie circulaire ne se réduit au recyclage. Elle propose une **vision systémique** des flux de matières et d'énergie, avec à la clé de **nombreux leviers d'actions.**

Il s'agit ainsi de prendre en compte les trois champs⁶ suivants :

- *Production et offre de biens et services* : approvisionnement durable, écoconception, écologie industrielle et territoriale et économie de la fonctionnalité ;
- *Consommation collaborative, demande et comportement* : achat et consommation responsables (bonne utilisation des produits), réemploi et réparation ;
- *Gestion des déchets* : au-delà de la réduction à la source, la gestion des déchets restants doit favoriser le recyclage et, si besoin, la valorisation énergétique.

¹ Conférence Environnementale des 20 et 21 septembre 2013 et sa conférence de mise en oeuvre du 16 décembre 2013, organisées par le Gouvernement français.

² Notamment à travers une mission confiée à un groupement de prestataires : Auxilia, Bio by Deloitte, Mydiane et CMI.

³ L'Institut de l'Économie Circulaire a réalisé une étude sur ce thème, présentée en septembre 2014, qui confirme cette tendance.

⁴ Économie sociale et solidaire

⁵ Il n'existe actuellement pas de définition normalisée du concept d'économie circulaire. La définition utilisée est celle proposée par l'ADEME.

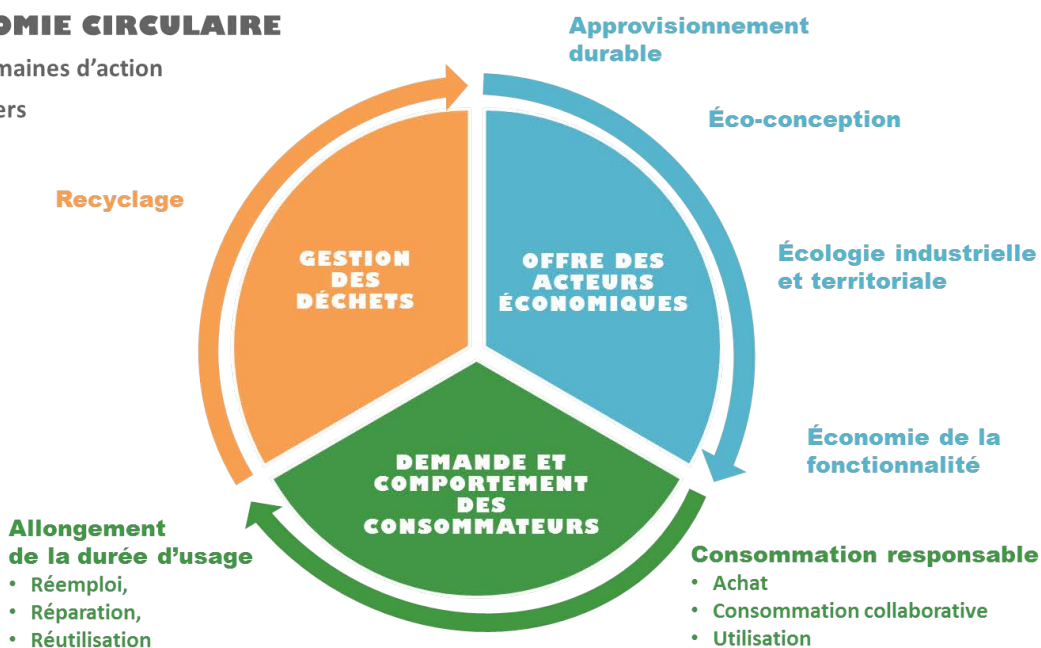
⁶ Se référer au Guide pour une définition plus complète de l'économie circulaire.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action

Sept piliers

ADEME



■ Des stratégies d'économie circulaire : les Régions légitimes

Les 7 piliers de l'économie circulaire, présentés dans le graphique ci-contre, mobilisent de multiples champs d'intervention : développement économique, politiques de l'emploi, de la formation, de l'insertion sociale, des transports, de l'aménagement du territoire ; mais aussi plus largement : le développement durable, la sensibilisation, l'énergie et le climat... Autant de politiques publiques qui s'exercent aujourd'hui de manière partagée par les collectivités locales. Il y a donc un fort enjeu de **mise en cohérence des interventions sur les territoires**, et de coordination des leviers mis en place.

Les stratégies de développement économique sont aujourd'hui portées par les Régions, avec le relai opérationnel des intercommunalités et Départements. Confortées dans leur rôle de « chef de file » à travers la Loi MAPTAM⁷, exerçant des compétences en lien direct avec les leviers à activer, **les Régions sont en première ligne**. L'importance de l'économie circulaire est par ailleurs rappelée, au plan national, à travers le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.

■ Quel intérêt à agir ?

Se lancer dans une stratégie d'économie circulaire, c'est mettre en place les conditions de **relocalisation d'activités**, et se saisir des **opportunités de nouvelles activités à haut potentiel d'emplois**, notamment dans les secteurs de la construction, de la gestion des ressources, des énergies renouvelables, des éco-industries ou encore du recyclage. Ainsi, en extrapolant les données d'une étude européenne⁸, l'économie circulaire pourrait créer entre 200 000 et 400 000 emplois en France.

Les emplois créés par l'économie circulaire sont en très grande partie **non délocalisables**, car basés sur la proposition de services et de coopérations ou sur de **l'animation territoriale**. Ils peuvent, par ailleurs, offrir des voies de reconversion pour les travailleurs de secteurs en déclin. Proposant de nouveaux débouchés et demandant des compétences spécifiques, l'économie circulaire est un **facteur d'attractivité** de votre territoire.

⁷ La Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, a défini des rôles de « chef de file » pour chaque grand type de compétence. Dans cette optique, la région est confortée comme chef d'orchestre territorial des politiques de développement économique.

⁸ D'après les données de cette étude, le fait de réduire de 17% la consommation de ressources via un renforcement de l'efficacité de l'usage, générerait de très nombreux emplois à l'échelle communautaire. http://ec.europa.eu/environment/resource_efficiency/documents/wgireportnov2012.pdf.

Les stratégies d'économie circulaire renforcent la compétitivité des entreprises ; à travers :

- Des solutions aux questions de **sécurité d'approvisionnement** et de volatilité des prix des matières premières ;
- Les coûts de production réduits ;
- Des secteurs en difficulté redynamisés ou l'émergence des relais de croissance, à travers **l'innovation** (développement de nouveaux services ou produits à forte valeur ajoutée).



Pour votre collectivité, l'économie circulaire peut devenir un critère d'achat public mais également le support de projets partenariaux, et ainsi devenir le socle de votre **exemplarité**.

La réflexion autour de l'économie circulaire est l'occasion de **rassembler les parties prenantes** du territoire (collectivités, administrations, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations et citoyens) autour d'enjeux mobilisateurs pour chacun. **Pour les citoyens et les réseaux associatifs**, elle permet le passage à l'acte (éco-consommation), et se traduit notamment à travers des partenariats.



3 exemples d'évolution de modèles économiques :

SEB :

repenser son modèle économique pour s'adapter aux nouveaux modes de consommation

L'essor de la consommation collaborative a poussé le Groupe SEB à questionner son modèle économique et à envisager cette évolution comme une opportunité d'évolution de son activité. Le projet Eurêcooka a été créé pour expérimenter un service répondant aux nouvelles attentes des consommateurs. Testé sur le territoire de l'agglomération de Dijon, il propose de passer de l'achat à l'expérience grâce à la location d'appareils culinaires. Ce projet intègre aussi une réflexion sur l'écoconception des produits.



Le Pôle des éco-industries de Poitou-Charentes :

la force des interactions multi-acteurs

Cette association créée en 2005 à l'initiative du Conseil Régional Poitou-Charentes, a été labellisée « pôle de compétitivité régional » en 2008. Elle regroupe aujourd'hui près de 900 structures (industrie, recherche et formation). Son objectif principal est la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en intervenant notamment sur l'éco-conception et l'écologie industrielle. Le Pôle organise, par exemple des rencontres sur l'éco-design, afin de favoriser les échanges entre designers et chefs d'entreprises et faire du design un vecteur d'innovation.



La Poste :

créer une nouvelle demande pour sauvegarder des emplois sur les territoires

La création de l'offre Recy'go a permis à La Poste de surmonter des difficultés économiques concernant son activité traditionnelle de distribution de courrier. En mettant en place un système de logistique inverse, le Groupe a pu proposer aux entreprises un service de collecte des papiers de bureau. Cela lui a permis de diversifier l'activité de ses facteurs, de sauvegarder leurs emplois et de se positionner, par la même occasion, comme un acteur phare sur le nouveau marché de la collecte du papier.



■ Des « stratégies régionales de l'économie circulaire » : comment ?

Pour accompagner la mise en oeuvre de stratégies territoriales et intégrées de l'économie circulaire, un guide méthodologique est proposé aux Régions et à leurs partenaires. Ce guide s'adresse principalement aux élus et aux agents. Vous y trouverez des clés pour mobiliser et accompagner les acteurs économiques de votre territoire. Ce document est basé sur de **nombreux retours d'expériences** et le croisement d'expertises diverses. Il s'appuie également sur les dynamiques d'acteurs pionniers en matière d'économie circulaire.

Il répond aux questions suivantes :

- *Comment organiser le pilotage politique et technique des questions d'économie circulaire ?*
- *Quelle gouvernance mettre en place ? (articulation avec les acteurs institutionnels, partenariats, mobilisation des parties-prenantes)*
- *Comment définir une stratégie régionale ?*
- *Comment l'articuler avec les schémas, stratégies et planifications déjà existantes ?*
- *Que mettre dans sa feuille de route ?*
- *Quels moyens déployer ?*
- *Comment passer de l'expérimentation au déploiement généralisé ?*

Cet outil vous apportera une vision globale des enjeux transversaux de l'économie circulaire, de leurs multiples champs d'application, et de la grande diversité des acteurs concernés. A travers des exemples tirés de différents territoires et acteurs, en expliquant leur reproductibilité, il donne des éléments d'inspiration et des conseils méthodologiques pour construire son propre projet de territoire.

En aucun cas, ce guide n'est un plan détaillé ou une stratégie prête à l'emploi. Il s'agit plutôt d'un *vademecum*, illustrant les différentes étapes nécessaires pour élaborer votre propre projet territorial. Chacun s'en inspirera en fonction de son niveau d'avancement, des dynamiques préexistantes et des schémas déjà mis en place.

En effet, au-delà de l'outil de stratégie régionale, cette démarche vous permettra avant tout de questionner les dynamiques économiques de votre territoire au regard de leur durabilité, et de réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour impulser et accompagner notre transition économique et énergétique locale.



5 conseils clés pour élaborer votre stratégie régionale d'économie circulaire :

- *Partir des richesses de votre territoire : cela passera par une phase préalable d'identification des dynamiques, des secteurs à enjeux stratégiques, des acteurs pionniers et projets prometteurs. Il faudra ensuite croiser ces potentialités avec les politiques publiques déjà en place, afin d'optimiser, enrichir, ou réorienter les dispositifs existants vers l'économie circulaire.*
- *Déployer une gouvernance partenariale avec les acteurs du territoire.*
- *Intégrer l'économie circulaire au cœur du fonctionnement de votre collectivité : sensibilisation de l'ensemble des élus et agents, diffusion au sein de l'organisation, désignation de pilotes internes (politique et technique)*
- *Définir des objectifs et priorités pour le territoire, et déployer votre propre grille d'analyse « économie circulaire » des projets. Pour ce faire, **trouver une place à cette stratégie** au sein des documents stratégiques et de planification (SRADDT, SRCAE, PCET, SRDE...).*
- *Penser sa stratégie avant tout comme un **projet de territoire**, contribuant à sa transition écologique, économique et sociale, à travers l'innovation et l'intelligence collective.*
- *Mettre en place dès l'amont une démarche de progrès continu : indicateurs et dispositifs de suivi et d'évaluation.*

4 exemples régionaux d'impulsion et de soutien à l'émergence de nouvelles dynamiques économiques :

Région Nord-Pas-de-Calais

La Région se montre, depuis une dizaine d'années, très motrice en termes de stratégies environnementales. Ce dynamisme a mené à la création de plusieurs pôles d'excellence et de compétitivité (cd2e, T2M, TEAM² et UP-tex) qui se sont regroupés, en 2013, autour d'un projet commun : la « Vallée du Recyclage Textile ». Son objectif principal est de créer des activités rentables et des emplois durables dans le secteur du recyclage textile. La Région reste partenaire de ce dispositif en y apportant notamment un soutien financier.



Région Aquitaine

La Région a engagé une réflexion sur l'économie circulaire, à travers une Délibération en 2013. Pour traiter cette thématique, la direction pour le développement durable s'est rapprochée des pôles de développement de l'économie et de l'innovation, de l'agriculture et de la formation professionnelle, et un recrutement dédié a eu lieu. Un groupe de travail interne transversal a été mis en place. L'objectif de départ était la formation et la sensibilisation, mais le groupe a depuis entamé l'élaboration d'une feuille de route. Sur ce territoire, la mise en place d'une stratégie s'explique notamment par un contexte local favorable : forte impulsion politique du Président du Conseil régional ; présence du club d'entreprises Aquitaine croissance verte ; poids de la recherche académique et des transferts de technologie (Chaire d'analyse du cycle de vie au service de la chimie verte...); programme de sensibilisation à l'écoconception dans les PME porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le territoire présente un écosystème favorable ; la stratégie régionale s'appuie sur des dynamiques existantes.



Région Provence Alpes Côte d'Azur

Suite à la mise en place du programme Agir+ (objectif : permettre l'émergence d'une économie sobre en ressources et en énergie), la Région s'est associée à l'Institut Inspire afin de développer la méthode NOVUS (Nouvelles Opportunités Valorisant les Usages et le Service). Il s'agit d'un guide méthodologique mis à disposition de toute entreprise productrice de biens souhaitant envisager la transition de son modèle économique vers l'économie de fonctionnalité.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région Rhône-Alpes

En 2008, la Région et OSEO (devenu BPI Groupe), rejoints très rapidement pas d'autres partenaires, ont créé le dispositif INNOV'R®. Il s'agit d'un guichet unique régional pour les projets de recherche et de développement éco-innovants, qui permet notamment de simplifier les procédures pour les entreprises et d'améliorer la lisibilité des accompagnements proposés par les partenaires. Le bilan du dispositif a été si satisfaisant (400 projets présentés) que les partenaires ont décidé d'étendre la démarche, en juin 2011, avec le lancement de l'appel à projets INNOV'R® Expérimentation. Il s'agit d'un dispositif complémentaire à INNOV'R® ayant pour but d'expérimenter sur le terrain, grandeur nature, des éco-innovations au sein des activités et champs de compétences des collectivités territoriales rhônalpines. Les collectivités terrains d'expérimentation sont : la Communauté Urbaine de Lyon, la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole, Saint-Etienne Métropole et le Conseil Général de l'Isère.



En synthèse, l'économie circulaire, ce sont :



2 objectifs globaux fondamentaux :

- Réduire la consommation de ressources en valeur absolue
- Réduire les impacts environnementaux



3 temporalités pour un raisonnement « cycle de vie » :

- Amont : modes de production
- Durée de vie : modes de consommation
- Aval : recyclage



4 bénéfiques « gagnant-gagnant » pour les entreprises comme pour les collectivités :

- Emplois & attractivité
- Pouvoir d'achat & réduction des coûts
- Résilience du territoire & maîtrise des risques
- Innovation & développement

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'ARF EN BREF

L'Association des Régions de France regroupe les 27 Régions françaises et remplit quatre fonctions principales :

L'ARF est la voix des Régions auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes; L'ARF promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale ; L'ARF organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions ; L'ARF est centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services. Elle conduit, à ce titre, un certain nombre d'études mutualisées.

L'ARF est particulièrement active sur le champ de la transition écologique et énergétique. Elle a notamment coordonné l'organisation du grand débat national sur l'énergie intervenu en France au premier semestre 2013, le volet territorial ayant été pris en charge par les Régions.

Association des Régions de France / 282 boulevard Saint Germain / 75007 Paris / www.arf.asso.fr

En partenariat avec :



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE ■



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr